

Motion PLR

pour l'installation d'espaces aménagés pour les grillades dans nos parcs

Exposé des motifs :

Pendant de nombreuses années les habitants de Chêne-Bougeries ont bénéficié d'une installation pour barbecue dans le parc Stagni, sans que cela ne pose problèmes. Ces emplacements étaient très utilisés le week-end pendant tout l'été et l'ambiance a toujours été conviviale et bon enfant.

La pandémie qui nous frappe a limité brutalement la capacité de mouvement de la population et va affecter durablement le pouvoir économique des plus fragiles, lesquels auront encore plus besoin de disposer d'espaces verts leur offrant des espaces de détente et propices aux activités familiales et de socialisation.

Considérant :

- Qu'une proportion de plus en plus importante des habitants de la commune ne possède pas de jardin ;
- Que les parcs qui sont mis à la disposition des habitants ont pour vocation de leur offrir un espace de détente, de favoriser la socialisation et de permettre des activités en plein air en particulier pour les familles et les enfants ;
- Que les pique-niques et les grillades sont des activités très appréciées des habitants, en particulier des familles ;
- Que les infrastructures pour grillade qui étaient installées au Parc Stagni étaient très utilisées et que la commune n'avait pas constaté de débordement dans leur utilisation ;

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif :

- De proposer dans les parcs de la communes des emplacements qui offrent aux habitants des places de pique-nique et de grillades ainsi que des tables et des bancs;
- De mettre en place sur ces sites un dispositif de tri des déchets et une signalétique précisant les droits et devoirs de chacun concernant le tri, le bruit ainsi que la sauvegarde de l'environnement ;
- De présenter un projet dans ce sens, à la commission pour la Cohésion Sociale, Santé et Sport dans le courant du premier trimestre 2021

Le Groupe PLR du CM de Chêne-Bougeries